

CONSIGNES POUR VISITER UN PATIENT HOSPITALISÉ

Depuis du 12 mars 2022, les personnes proches aidantes, les visiteurs et les accompagnateurs n'ont plus à présenter leur passeport vaccinal ou une pièce d'identité pour avoir accès à l'ICM. Toutefois, un contrôle sera maintenu afin de limiter l'accès aux proches aidants, accompagnateurs et visiteurs positifs à la COVID, ayant des symptômes à la COVID ou étant en isolement préventif.

À votre arrivée à l'ICM, vous devez :

- Procéder à l'**hygiène des mains** en entrant et en sortant de l'hôpital, ainsi qu'en entrant et en sortant des chambres;
- Porter un **masque de procédure en tout temps** pendant la visite et vous assurer qu'il **couvre votre bouche et votre nez; ne pas retirer votre masque à la chambre de votre proche;**
- Conserver une **distanciation physique d'au moins 2 mètres** (environ 6 pieds) en tout temps;
- N'apporter que les effets personnels essentiels (sous-vêtements, brosse à dents, prothèse, lunettes, appareil auditif, etc.);
- **Signifier votre présence** dès votre arrivée au poste des infirmières de l'unité de soins avant de vous rendre dans une chambre;
- **Ne pas boire ou manger** dans la chambre;
- **Demeurer dans la chambre** durant la durée de la visite; éviter, autant que possible, de circuler dans l'hôpital.

Nous rappelons aussi que :

- **Un (1) proche aidant/visiteur à la fois est autorisé**, limité à deux (2) par période de 24 heures, parmi un maximum de quatre (4) pouvant se relayer et ce, tout au long du séjour hospitalier du patient.
- Les visites se **terminent à 21h**.
- Des **particularités** s'appliquent à certaines clientèles /certains secteurs, tels que les **soins palliatifs et de fin de vie**, ainsi que le département des **soins intensifs chirurgicaux**.
- Si nécessaire, l'**équipement de protection individuel (ÉPI)** devra être porté avant d'entrer dans la chambre.

Le droit de visite peut être révoqué sans préavis si les consignes en vigueur ne sont pas respectées. Il en va de la sécurité de tous.

L'ensemble de ces directives peuvent être modulées en cas de situations particulières ou pour des raisons humanitaires.

L'accès aux proches aidants, visiteurs et accompagnateurs peut également être restreint temporairement en cas d'éclosion ou si l'achalandage s'avère trop important et ce, dans le but de réduire les risques de propagation du virus.

L'ICM vous remercie de votre compréhension et collaboration!



INSTITUT DE
CARDIOLOGIE
DE MONTRÉAL

AFFILIÉ A
Université
de Montréal